



Dossier et avocat -- doit-il me ...

Par **luc cuvier**, le **11/10/2011** à **20:58**

Bonjour,

Dans une affaire de succession:

Je quitte cet avocat avec qui " nous avons fait de l'excellent travail, mais " ...
(autrement dit, on est en bons termes ...)

Le dossier ne va nulle part puisque je ne reprends pas de nouvel avocat;
ai-je raison de penser que mon avocat doit me renvoyer le dossier ?

Merci.

Luc Cuvier